

Initiative multilatérale pour l'allégement de la dette (MDRI)

Fiche d'information

Aperçu :

- Le 1^{er} juillet 2006, l'initiative multilatérale pour l'allégement de la dette (MDRI), qui annulera la dette de certains des pays les plus pauvres du monde vis-à-vis de l'Association internationale de développement (IDA), rentrera en vigueur.
- Sous Le MDRI, L'IDA aura à fournir plus de 37 milliards de dollars EU sous forme d'allégement de la dette en 40 ans. En plus, l'IDA a déjà promis de fournir environ 37 milliards de dollars EU au titre de l'initiative renforcée pour les pays pauvres très endettés (PPTE).
- Le MDRI a été lancé en juillet 2005 au cours du sommet des G8 à Gleneagles, en Écosse. À ce sommet, les dirigeants du G8 se sont engagés à annuler la dette des pays pauvres les plus endettés du monde, dont la plupart sont situés en Afrique. Leur proposition exige une annulation complète de la dette de ces pays par l'Association internationale du développement (IDA), le Fonds monétaire international (FMI), et le Fonds africain de développement (FAD) pour les pays qui ont atteint le point d'achèvement de l'initiative renforcée pour les pays pauvres très endettés (PPTE).
- Le MDRI fournit une annulation irrévocable du stock de la dette. L'annulation de la dette au titre du MDRI vient en plus de l'allégement de la dette dont l'engagement a déjà été pris au titre de l'initiative PPTE.
- L'objectif est de fournir un appui additionnel aux pays pauvres très endettés (PPTE) pour les aider à atteindre leurs Objectifs de développement pour le millénaire (ODM), tout en préservant la capacité de financement des institutions financières internationales.

Pays admissible :

- Conformément aux dispositions prises par les G8, les pays qui ont atteint le point d'achèvement au titre de l'initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE) sont éligibles à un allégement supplémentaire de la dette au titre du MDRI.
- Dans un premier temps, 19 pays recevront 100% d'annulation de leur dette éligible : Bénin, Bolivie, Burkina Faso, Cameroun, Éthiopie, Ghana, Guyane, Honduras, Madagascar, Mali, Mauritanie, Mozambique, Nicaragua, Niger, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Tanzanie, et Zambie. Les pays PPTE restants (voir le [site web PPTE](#)) seront éligibles pour une annulation de leur dette une fois qu'ils auront rempli les conditions de l'initiative PPTE.
- Les pays PPTE restants (voir site web PPTE) seront éligibles pour l'annulation de leur dette une fois qu'ils auront satisfait aux critères d'achèvement de l'initiative PPTE.

- Il n'y a pas de nouvelles conditionnalités. Cependant des évaluations « uniques » seront effectuées pour les 19 PPTE qui ont déjà atteint leur point d'achèvement, pour déterminer s'ils ont affiché une détérioration de leur performance depuis qu'ils ont atteint le point d'achèvement. Initialement, la Mauritanie ne satisfaisait pas aux critères d'éligibilité. Mais elle a, depuis, pris des mesures pour améliorer la gestion de ses finances publiques. La participation de la Mauritanie a été reconfirmée par le Conseil de l'IDA le 27 juin.

Coûts et financement

- L'entièreté des coûts pour l'IDA, le FMI et le FAD au titre du MDRI se monte à environ 50 milliards de dollars EU. De ce montant, le coût total pour l'IDA est estimé à 37 milliards de dollars EU pour 40 ans, équivalent à un quart des ressources totales de l'IDA. En plus, l'IDA a déjà promis de fournir environ 37 milliards de dollars EU au titre de l'initiative renforcée pour les pays pauvres très endettés (PPTE)
- En mars 2006, les bailleurs de fonds de l'IDA ont convenu d'un mécanisme de financement qui demande des contributions supplémentaires des bailleurs de fonds dans le temps de façon à compenser l'IDA, « dollar pour dollar » pour l'allègement de la dette qu'elle consent. Les bailleurs de fonds ont promis d'assurer que l'intégrité financière de l'IDA soit préservée et que des ressources additionnelles soient disponibles pour aider les efforts de développement des pays pauvres.
- Jusqu'ici, les contributions des bailleurs de fonds sous forme d'engagements financiers écrits constituent plus de la moitié du total des coûts estimés du MDRI de l'IDA. Les paiements des bailleurs de fonds se feront au cours des 40 prochaines années, de façon synchrone avec le calendrier des remboursements des crédits auxquels l'IDA a renoncé.
- Sur la base des progrès du financement fait par les bailleurs de fonds, le Conseil de l'IDA a approuvé que l'IDA commence à mettre en oeuvre le MDRI le 1^{er} juillet, selon le programme original établi par les bailleurs de fonds.

Liens associés:

[World Bank Approves US\\$37 Billion for Multilateral Debt Relief Initiative](#) - March 28, 2006 (La Banque mondiale approuve 37 milliards de dollars EU au titre de l'Initiative multilatérale d'allègement de la dette – 28 mars 2006) (Communiqué de presse)

[Liste des pays pauvres très endettés](#) (présente leur statut dans le programme)

[MDRI financing and implementation paper](#) – March 28, 2006 (Document relatif au financement et à la mise en oeuvre du MDRI – 28 mars 2006)

[Note on the G8 Debt Relief Proposal](#) – Sept. 25, 2005 (Note sur la proposition d'allègement de la dette du G-8, 25 septembre 2005)

Estimated Debt Relief Provided by IDA under HIPC and MDRI

for 19 HIPC Completion Point Countries

in \$ million, as of July 1, 2006

COUNTRY	Total Debt Relief by IDA (\$ million)	of which:	
		HIPC Relief (\$ million)	Estimated MDRI Relief (\$ million)
BENIN	814	124	690
BOLIVIA	1,804	287	1,517
BURKINA FASO	1,154	420	734
CAMEROON	1,133	266	867
ETHIOPIA	3,616	1,278	2,337
GHANA	4,429	1,446	2,983
GUYANA	322	133	189
HONDURAS	1,293	108	1,185
MADAGASCAR	2,213	444	1,768
MALI	1,553	292	1,262
MAURITANIA	721	173	548
MOZAMBIQUE	2,361	1,055	1,306
NICARAGUA	1,148	383	765
NIGER	1,156	409	748
RWANDA	1,056	709	347
SENEGAL	2,018	164	1,854
TANZANIA	3,961	1,157	2,804
UGANDA	3,764	984	2,780
ZAMBIA	2,760	885	1,875
Total	37,276	10,715	26,560